



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

E'mail : communistes@sitecommunistes.org

22/05/2023

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 123 du 22 mai 2023

COMME PREVU : UN RENDEZ-VOUS POUR RIEN !!!

Annoncée comme une reprise du dialogue social par Matignon, la bilatérale du 17 mai a accouché de deux heures de monologue d'Élisabeth Borne. L'intersyndicale donne rendez-vous le 6 juin.

Après Frédéric Souillot, pour Force ouvrière, et Laurent Berger (CFDT), le 16 mai, François Hommeril, (CFE-CGC), et Cyril Chabanier (CFTC), c'était au tour de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, d'être reçue, le 17 mai, par Élisabeth Borne, afin de « *renouer un dialogue apaisé et constructif* » et « *sans ordre du jour précis* », selon les mots de la Première ministre.

Deux heures de monologue patronal !!!

La veille, Sophie Binet avait prévenu : « *je vais à Matignon pour négocier, pas pour discuter.* » L'entrevue a duré deux heures, au terme desquelles la délégation est sortie « *en colère* » : « *On nous a vendu du dialogue social, on a assisté à deux heures de monologue patronal* », a déploré Sophie Binet. Venue avec la volonté de parler du retrait de la réforme des retraites, mais aussi des salaires, des pensions, de la conditionnalité des aides publiques aux entreprises ou encore des 32 heures et de la semaine de quatre jours, la délégation s'est trouvée face à un mur : « *La Première ministre a fait un effort considérable pour nous écouter, mais on voyait bien qu'elle avait une feuille de route déjà toute tracée* », rapporte Sébastien Menesplier, membre du bureau confédéral. La proposition de l'exécutif est que les syndicats et les organisations patronales se réunissent avant la fin du mois autour du président. « *Nous lui avons répondu qu'on n'était pas là pour être sur la photo de classe, mais pour négocier sur les revendications du monde du travail. Désormais, notre priorité est de réussir la prochaine journée de mobilisation.* » Celle-ci aura lieu le 6 juin, quarante-huit heures avant l'examen à l'Assemblée nationale d'une proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites.

L'Appareil d'État, Gouvernement, Parlement, Conseil constitutionnel, appuyés par les forces de répression sont conçus pour servir les intérêts capitalistes.

Pour les faire reculer, la lutte de plus en plus fort tous ensemble, les grèves partout, avec blocage de l'économie, c'est la seule solution.

HOPITAL BEAUJON (Clichy/92) : NON À LA FERMETURE DU CENTRE DE LOISIRS !

Lors de la séance 3FS (Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail, instance en remplacement du CHSCT), la direction a informé de son intention de fermer définitivement le centre de loisirs. Les organisations syndicales unies (CGT, FO, Sud, CFDT) refusent de cautionner ce mauvais coup contre les agents de l'hôpital.

Les parents et les enfants vont se retrouver dans les pires difficultés. Le centre de loisirs de l'hôpital ouvre la perspective de proposer des horaires correspondants aux besoins des personnels en lien avec leurs horaires de travail, ce qui est impossible avec les centres de loisirs communaux. Par ailleurs, dans certaines communes, les centres ne sont ouverts qu'un mois sur deux, ce qui là encore poserait des difficultés. Certaines communes ne proposent pas le règlement par le biais du CESU (*chèque emploi-service universel*), entraînant une charge financière annuelle plus importante. Les inscriptions dans les centres de loisirs municipaux pour l'été étant déjà clôturées, les parents n'auraient aucun moyen de garde pour leurs enfants, ce qui entraînerait des conséquences sur l'organisation et l'activité de l'hôpital.

Nous parents et personnel de l'hôpital sommes attachés au Centre De Loisirs qui permet à tous de travailler en toute sérénité. L'accueil des enfants dans notre structure hospitalière nous assure les horaires et la souplesse nécessaire afin que nous puissions garantir la continuité des soins, tout au long de l'année. En décidant de fermer le Centre De Loisirs, c'est le fonctionnement hospitalier qui est en jeu. C'est pourquoi aujourd'hui nous refusons la fermeture programmée décidée par la direction de notre établissement.

Les parents et leurs représentants, exigent le maintien du centre de loisir de leurs enfants sur l'hôpital et n'acceptent pas cette décision qui n'a qu'un but économique.

SEINE-MARITIME : LA MINISTRE DÉLÉGUÉE AGNÈS FIRMIN LE BODO ANNULE SA PRÉSENCE À UN DÉBAT SUR LA FIN DE VIE SUITE AU RASSEMBLEMENT D'ACCUEIL DEVANT LA SALLE !!!

La ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé Agnès Firmin Le Bodo a annulé sa présence à un débat sur la fin de vie, où elle devait se rendre jeudi 11 mai à Bonsecours, près de Rouen (Seine-Maritime) où des manifestants contre la réforme des retraites s'étaient réunis.

Les manifestants avec des casseroles étaient venus devant le bâtiment. Certains ont ensuite tenté de rentrer dans la salle.

Le préfet de la Seine-Maritime et de la Normandie Jean-Benoît Albertini a condamné "*les agissements des manifestants qui ont tenté d'interrompre le débat*".

Le débat a finalement bien pu avoir lieu, sans la ministre. Présente sur place, Claire-Marie Féret, enseignante et membre du SNES-FSU évoque un "*débat citoyen dans lequel des citoyens ne pouvaient pas entrer... parce qu'ils demandent que la vie se termine moins mal en refusant de mourir au travail*".

FESTIVAL DE CANNES : LA PRÉFECTURE INTERDIT DE MANIFESTER !

Comme « *les années précédentes* », la préfecture des Alpes-Maritimes a pris un arrêté interdisant toute manifestation à Cannes, autour de la Croisette, pendant le festival de cinéma. Cette interdiction couvre la durée de la 76e édition du festival, de mardi jusqu'au dimanche 28 mai, et concerne un périmètre bien délimité englobant les abords du palais des Festivals, la Croisette et les rues adjacentes à celle-ci, précise cet arrêté pris jeudi.

Malgré ces restrictions, la CGT a d'ores et déjà organisée différentes actions, dans le cadre de son opposition à la réforme des retraites, derrière un mot d'ordre clair : « *La CGT fait son cinéma à Cannes* ». Ainsi, vendredi 19 mai de 13 à 15 heures, les salarié-es du secteur de l'hôtellerie se sont regroupés pour un rassemblement fixe, sur le parvis du *Carlton*, un lieu privé exclu de l'interdiction prise par la préfecture.

La réforme des retraites dans le viseur !

Dimanche 21 mai, à 11 heures, une manifestation déclarée, à l'appel d'une intersyndicale regroupant CGT, Solidaires, FSU et Unsa, s'est tenue sur le boulevard Carnot, en dehors du périmètre interdit. Cette manifestation cible la réforme des retraites mais aussi celle de l'assurance-chômage et ses conséquences sur les intermittents du spectacle et les saisonniers, a indiqué un responsable local de la CGT, sans exclure « *des actions surprises* » pendant le festival.

Le même dimanche 21 mai, à 22 heures, la CGT a proposé la projection « *sur invitation* », au palais des festivals, du documentaire *Amor, Mujeres y Flores*, un film de 1989 sur ces ouvrières colombiennes victimes des pesticides dans l'industrie des fleurs. A l'issue de ce film, diffusé à l'initiative du syndicat SPIAC-CGT et des collectifs 50/50 et Femmes à la caméra, a eu lieu un débat sur « *la place des femmes dans le monde du travail et au générique des films en particulier* ».

« *On ne lâchera rien !* »

Le 21 avril, dans le cadre de leur annonce de « *100 jours d'action et de colère* », face aux 100 jours d'action promis par le chef de l'État Emmanuel Macron « *au service de la France* », les syndicats de la CGT Énergie avaient notamment évoqué des « *perturbations énergétiques* », visant notamment le festival de Cannes.

« *En mai, fais ce qu'il te plaît ! Le festival du film de Cannes, le Grand Prix de Monaco, le tournoi de Roland-Garros, le festival d'Avignon pourraient se retrouver dans le noir ! On ne lâchera rien !* », avaient-ils expliqué !!!

"CELA FAIT SEPT ANS QUE J'ATTENDS.." : MARSEILLE ÉPINGLÉE SUR LE MANQUE DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX !!!

La préfecture des Bouches-du-Rhône a lancé une procédure de constat de carence contre la municipalité qui n'a atteint que 38 % des objectifs de constructions de logements HLM sur la période 2020-2022.

"*Cela fait sept ans que j'attends, à peu près...*" : à Marseille, dans les Bouches-du-Rhône, Sonia, 32 ans, est dans l'attente d'un logement social et elle ne se souvient même plus de quand date précisément sa première demande. "*Les délais sont très, très longs, soupire-t-elle. C'est un peu chacun a sa chance et je n'ai jamais eu de logement social.*"

"*C'est toujours la même musique et... on attend*"

Même situation pour Djamel, célibataire, qui travaille dans la restauration et renouvelle sa demande de logement tous les ans. "*J'ai reçu le papier qui me dit qu'on a bien reçu mon dossier et blablabla..., explique-t-il. C'est toujours la même musique et... on attend.*" En attendant donc, Djamel paie 300 euros chaque mois pour une chambre de neuf mètres carrés et des toilettes collectifs.

"*Un logement social, ce serait le top, mais malheureusement, il n'y a pas moyen...*" !

Au total, à Marseille, 45.000 personnes sont en attente d'un logement aujourd'hui, contre 39.000 en 2019. Entre temps, la municipalité n'a atteint que 38 % de ses objectifs, qui étaient la construction d'environ 7.600 logements locatifs sociaux.

Différentes responsabilités !

La préfecture a donc lancé une procédure de constat de carence contre la municipalité pour n'avoir pas rempli ses engagements entre 2020 et 2022. "*Ce n'est pas du tout anodin, pointe Francis Vernède, directeur de la Fondation Abbé-Pierre en région Paca. Pour une ville comme Marseille, ça peut se transformer en amende, c'est à dire des indemnités à verser aux services de l'État notamment. Ou, une possibilité plus extrême, que les permis de construire ne soient plus gérés directement par la ville de Marseille, mais par les services de la préfecture.*"

Mais d'après ce spécialiste des questions de logement, les responsabilités sont en fait partagées, entre une municipalité confrontée à une situation qui ne date pas d'aujourd'hui et un État qui se désengage depuis plusieurs années.

"*La ville doit délivrer davantage de permis de construire pour qu'il y ait plus de production. Ça, c'est une certitude. En même temps, aujourd'hui, l'aide au logement baisse drastiquement depuis 2010. Et cela aussi, c'est problématique...*"

"La baisse représente 15 milliards d'euros par an à l'échelle nationale : c'est énorme !, déplore Francis Vernède. On ne peut pas en même temps moins financer le logement social et venir pointer le fait qu'il n'y en a pas assez qui sortent de terre !" Il n'empêche, l'annonce d'une procédure fait tâche au sein de la majorité municipale.

GRAND PARIS EXPRESS : «ÇA COÛTE MOINS CHER D'AVOIR UN MORT SUR UN CHANTIER QUE DE METTRE DES ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ EN ŒUVRE» !

Les travaux ont été arrêtés toute la journée de mercredi pour sensibiliser les salariés à la sécurité après cinq morts en trois ans sur ce chantier. Insuffisant, selon la CGT.

Maxime Wagner : percuté à la tête par un tuyau.

Abdoulaye Soumahoro : tombé dans un malaxeur à béton.

Joao Baptista Miranda : victime de la chute d'une plaque métallique.

Frank Michel : heurté par une charge de palettes.

Seydou Fofana : écrasé par un bloc de béton, sur le chantier de la ligne 17.

Ces cinq ouvriers ont au moins deux points en commun : ils travaillaient sur les chantiers du métro du Grand Paris Express et sont morts dans l'exercice de leurs fonctions.

Il a donc fallu cinq morts en trois ans et une vingtaine d'accidents graves pour faire réagir la Société du Grand Paris (SGP). Ce mercredi, la quasi-totalité des chantiers du projet, soit 140 sites, sont à l'arrêt pour une journée dite «*choc*» de sensibilisation à la sécurité.

VERTBAUDET : EN GRÈVE DEPUIS DEUX MOIS, LA COLÈRE DES SALARIÉS DOIT ÊTRE ENTENDUE !

Depuis le 20 mars 2023, plus d'une centaine de salariés, dont une majorité de femmes, ont décidé de se mettre en grève pour obtenir de réelles négociations salariales et de meilleures conditions de travail.

La seule réponse du patronat envers les grévistes : propos sexistes, tribunaux, multiples tentatives pour briser la grève par la milice du capital, sous l'ordre du ministre de l'Intérieur et ancien maire de Tourcoing. Rien ne leur est épargné. Le fonds d'investissement EQUISTONE, dont l'actionnaire majoritaire est le fils de François Fillon, doit entendre la colère des salariés Vertbaudet !

RÉPRESSION ANTI-GRÈVE CHEZ VERTBAUDET !!!

Lundi 15 mai au matin, les forces de police sont venues sur le piquet de grève du site de Vertbaudet dans le Nord, déloger de façon brutale plus d'une centaine de grévistes, dont 90 % de femmes. Depuis le 20 mars 2023, elles et ils luttent pour obtenir l'ouverture de négociations sur les salaires et sur les conditions de travail. Deux de nos camarades ont été arrêtés, conduits au commissariat et mis en garde-à-vue de façon arbitraire : la détermination de cette lutte sociale dérange au plus haut niveau politique et patronal. Après les intimidations, les insultes, c'est maintenant la répression qui s'abat sur les travailleuses de Vertbaudet. Une salariée gréviste a été emmenée aux urgences suite à la charge des CRS.

LA CGT VERTBAUDET DÉNONCE L'AGRESSION D'UN DÉLÉGUÉ SYNDICAL LORS D'UNE "EXPÉDITION PUNITIVE" !

L'homme a été "copieusement gazé" et "frappé" mardi soir devant son domicile par des policiers en civil, rapporte le syndicat.

Le soir même de l'évacuation, un délégué syndical "a été embarqué devant chez lui par des policiers en civil", clame la CGT Vertbaudet dans un communiqué.

Coups et crachats !!!

L'homme en question a été "plaqué sur sa voiture devant son enfant" et "embarqué dans un véhicule banalisé", fustige la CGT. Interpellé aux cris de "sale gréviste" et de "toi, le délégué syndical" par des "individus prétendument policiers", le délégué syndical aurait ensuite été "copieusement gazé, frappé". Il aurait également reçu des crachats au visage.

Le récit ne s'arrête pas là. "Ils l'ont humilié, porté atteinte à sa dignité et l'ont finalement jeté de leur véhicule sur la commune de Ronchin, après l'avoir délesté de son portefeuille", déroule le syndicat, dénonçant "une expédition punitive de type fasciste, opérée par des miliciens qui n'ont a priori aucun rapport avec ce que devrait être la police républicaine".

Les prochains, c'est vous!

La CGT se dit peu surprise de ces pratiques. Lundi, au cours de l'évacuation du site de Marquette-lez-Lille, les forces de l'ordre ont lancé aux délégués syndicaux CGT Vertbaudet ceci: "Les prochains, c'est vous!", relate le syndicat.

La Fédération CGT Commerce et Services exige la libération immédiate et sans suite de nos deux camarades.

Action de solidarité dans le magasin Vertbaudet Marseille : Manifestation sur le site de Marseille contre la répression qui frappe les grévistes et militant-es des Hauts de France.

Le parquet de Lille ouvre une enquête après des violences sur un délégué CGT !!!

Le parquet de Lille a annoncé mercredi 17 mai l'ouverture d'une enquête après les violences subies par un délégué CGT de l'enseigne de prêt-à-porter pour les enfants Vert-Baudet "Des investigations sont en cours, notamment des réquisitions d'images de vidéoprotection", a précisé le parquet.

VALDUNES

Le gouvernement ne peut pas dire qu'il ne savait pas. Sa responsabilité est aujourd'hui de relancer l'activité !

L'actionnaire chinois de VALDUNES, unique fabricant de roues et essieux français pour le ferroviaire, vient d'annoncer son désengagement. Il ne souhaite plus investir 1 euro dans l'entreprise. VALDUNES, c'est près de 350 emplois directs sur les 2

sites de Leffrinckoucke et Trith Saint-Leger, dans le Nord de la France.

Cela fait plus de 2 ans que la CGT VALDUNES, avec la CGT métallurgie régionale et nationale, alerte sur la stratégie du propriétaire chinois MA STEEL : pomper le savoir-faire en France et ensuite vider les lieux. Dans cette démarche, la CGT a alerté, preuves à l'appui, le ministère de l'économie, la région Hauts de France, le pôle de compétitivité I-trans ainsi que la Fédération des industries du ferroviaire.

SCANDALE DE L'AMIANTE: LE TRIBUNAL DE PARIS REFUSE UN PROCÈS POUR LES VICTIMES !!!

Le tribunal correctionnel de Paris a jugé vendredi irrecevable une citation directe déposée en novembre 2021 par près de 2.000 victimes du scandale de l'amiante, qui espéraient obtenir par ce biais un procès pénal contre 14 personnes ayant eu des responsabilités au niveau national.

Le tribunal a prononcé la nullité de cette procédure en raison de son « *imprécision* », expliquant que les prévenus n'étaient « *pas en état de pouvoir relier ce qui est reproché à chacun* » à des victimes précises.

Les plaignants ont désormais la possibilité soit de redéposer une citation, soit de faire appel de la décision du tribunal.

« *Dans cette affaire on peut refaire une citation et c'est ce qu'on va faire, très clairement* », a annoncé Michel Parigot, responsable de l'association nationale des victimes de l'amiante (AVA), après l'énoncé de la décision.

Selon lui, l'imprécision reprochée à la citation est « *due au fait que la justice n'a pas fait son travail* ». « *Il n'y a pas eu d'instruction qui a été faite pendant 26 ans et (...) ils n'ont pas cherché les documents alors que nous, nous en avons trouvé énormément* », a-t-il fustigé.

Les plaignants doivent collecter les preuves et désigner des suspects !

« *En tant que victime, on ne peut pas comprendre qu'au bout de 25 ans encore on se pose des questions* », a réagi de son côté Pierre Pluta, ex-ouvrier des chantiers navals de Dunkerque et président de l'Ardeva, une association régionale de défense des victimes. « *Je ne baisserai pas les bras, je l'ai promis aux victimes* », a-t-il ajouté, les larmes aux yeux.

Depuis environ trois ans, la plupart des dossiers de l'amiante instruits à Paris se sont conclus par des non-lieux, au grand dam des victimes qui réclament un procès pénal pour juger les responsables de ce scandale.

Pour y parvenir, quelque 1.850 victimes ou ayants-droits ont décidé de déposer une citation directe, ce qui permet à la victime d'une infraction de saisir directement un tribunal pénal. Dans ce genre de procédure, il n'y a pas d'investigations menées par des magistrats. Charge aux plaignants de collecter les éléments de preuve et de désigner les suspects.

Celle-ci a été adressée à quatorze anciens représentants de ministères, des dirigeants d'entreprises ou des médecins, âgés de 62 à 84 ans, qui auraient selon les plaignants cherché à retarder l'interdiction de la fibre cancérogène, intervenue en 1997 !!!

Les plaignants souhaitaient qu'ils répondent de leurs liens avec le Comité permanent amiante (CPA), décrit dans un rapport sénatorial de 2005 comme un « *lobby* » pro-amiante actif entre 1982 et 1995, alors que toutes les variétés d'amiante étaient classées cancérogènes par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 1977.

Le Comité permanent amiante, un « lobby » !!!

Certains d'entre eux avaient été mis en examen en 2011 et 2012 dans deux dossiers emblématiques du scandale sanitaire, ceux du campus parisien de Jussieu et des chantiers navals Normed de Dunkerque, avant que la Cour de cassation n'entérine l'abandon des poursuites à leur encontre. Dans la citation, les infractions suivantes étaient visées : « *homicides et blessures involontaires* », « *non-assistance à personne en péril* », « *complicité d'administration de substance nuisible* », « *complicité de tromperie aggravée* » et « *association de malfaiteurs* ». En 2012, les autorités sanitaires estimaient que l'amiante pourrait causer d'ici à 2025 trois mille morts chaque année par des cancers de la plèvre ou des cancers broncho-pulmonaires.

FRET FERROVIAIRE : PRIVATISATION DÉCIDÉE PAR BRUXELLES !

Dans le sabotage du rail public, débuté par les gouvernements Sarkozy et Hollande, accentué par Macron, le fret ferroviaire n'est plus qu'une filiale de la SA qu'est devenu la Sncf. Mais ce n'est pas suffisant pour l'UE du capital: le privé doit s'accaparer de toutes les marchandises circulant sur le rail public. La logique capitaliste est évidente: moins disant social assuré par les chauffeurs routiers exploités à l'extrême et part rentable du fret Sncf dévolu à des sociétés privées.

Si nombre de politiciens bassinent l'opinion publique avec le dérangement climatique, aucune allusion au capitalisme exacerbé. Aujourd'hui, Fret Sncf ne représente plus que 10% du transport des marchandises.

Le 27 avril 2023, les organisations interpellaient les ministres de la transition écologique et des transports, au sujet de la procédure européenne lancée officiellement le 14 avril dernier, au titre d'aides d'État qualifiées d'abusives au regard de la concurrence, en exigeant la tenue d'une table ronde tripartite.

En réponse, le Gouvernement a convoqué une réunion le 16 mai 2023 !

Depuis quelques mois, direction SNCF, Gouvernement et Union européenne travaillent conjointement à un scénario pour liquider purement et simplement Fret SNCF. Cela conduirait à un report modal massif vers la route et priverait l'État de tout levier pour atteindre un objectif de doublement de la part modale de Fret qu'il s'est pourtant fixé d'ici 2030.

Les fédérations syndicales CGT Cheminots, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT Cheminots ont décidé de placer cette rencontre sous la pression des cheminots qui se sont rassemblés massivement.

Pour exiger :

- L'abandon par l'UE et l'État français de cette funeste procédure ;
- Des moyens pour développer le fret public ;
- La déclaration d'utilité publique du fret ;
- La fin du dogme de la concurrence, dont le seul bilan est la division par deux de la part modale du fret ferroviaire ;
- La préservation des emplois et des conditions sociales des cheminots de Fret SNCF.

M.B.K (AISNE) : YAMAHA VA PRODUIRE À SAINT-QUENTIN SON NOUVEAU MOTEUR POUR VÉLOS ÉLECTRIQUES !!!

Le groupe japonais investit dans son usine *MBK Industrie* de Saint-Quentin pour y produire son nouveau modèle de moteur pour vélos électriques. Le démarrage de l'atelier est prévu pour 2024.

En 2022, les ventes de vélos électriques ont bondi de 12 % avec plus de 730.000 unités vendues, tandis que celui des motos et scooters dévissait de 6 %. Des données qui expliquent, du moins en partie, du nouveau tour de pédale donné par le constructeur *Yamaha* à son usine *MBK Industrie*, située à Rouvroy, en périphérie de Saint-Quentin. Le groupe japonais a en effet récemment dévoilé son projet d'installation sur le site d'un nouvel atelier de fabrication de sa nouvelle gamme de moteur pour vélo à assistance électrique.

4 millions d'euros sont investis dans la création de cette ligne de production capable d'assembler 300.000 unités chaque année. Les travaux doivent s'achever d'ici à l'été en vue d'un démarrage des premiers essais en septembre prochain. Une cinquantaine de salariés, spécialement formés, devraient à terme être affectés à cette activité.

En parallèle, *Yamaha* entend faire passer l'atelier spécialisé dans les vélos haut de gamme (vendus 3.500 euros en moyenne) à la vitesse supérieure. Sa production, de 20.000 unités cette année, devrait tripler à terme, selon le groupe japonais.

L'usine de Rouvroy est connue pour avoir fabriqué, des décennies durant, la mythique Mobylette "bleue" de *Motobécane*, vendue à plus de 15 millions d'exemplaires. Passée sous le pavillon *MBK*, elle est finalement tombée dans le giron de *Yamaha* au début des années 2000, qui l'a réorientée dans la production de scooters pour le marché européen. En 2022, 84.000 deux-roues sont sortis de ses chaînes.

Le site, qui fournit « 30 % des motos et des scooters vendus dans les concessions *Yamaha* françaises », emploie plus de 600 salariés, dont 400 dans les ateliers. En 2022, *MBK Industrie* a réalisé plus de 400 millions d'euros de chiffre d'affaires.

A noter que dans les années 80, *Motobécane* employait plus de 5.000 salarié-es sur 4 sites dans le saint-quentinois !!!

MÉDICO-SOCIAL : GRÈVE LE 23 MAI !

La CGT services publics et Sud Santé Sociaux appellent à une nouvelle journée de grève le 23 mai pour exiger le Ségur pour tous-tes. De nombreux professionnels (administratifs, entretien, cuisines, logistique...) restent exclus des 183 euros supplémentaires, obtenus après quasiment un an et demi de mobilisation. Les syndicats demandent en outre le retrait de la réforme des retraites et "*le rattrapage de la valeur du point d'indice d'au moins 10 %, à l'image de ce qu'ont gagné en mars les fonctionnaires en Allemagne*".

AIRBUS NANTES : DÉBRAYAGES CONTRE LES HEURES SUP' OBLIGATOIRES !

Pour la CGT il est intolérable qu'après la suspension du variable, des horaires 2023 encore plus contraignants, des conditions de travail de plus en plus dégradées, que la direction sollicite une fois de plus les salariés pour compenser ses propres erreurs de gestion !

La décision de ces heures supplémentaires obligatoires nous semble même irresponsable au regard de l'épuisement physique et moral actuel des salariés de l'établissement.

C'est pourquoi, notre organisation syndicale CGT *AIRBUS Atlantic* Nantes a décidé d'appeler à la grève pour éviter aux salariés qui ne le souhaitent pas de devoir réaliser des heures supplémentaires !

Les autres syndicats n'ont pas souhaité appeler à débrayer avec la CGT, il est vrai qu'ils ont signé et validé dans *RELOAD*, les heures excédentaires obligatoires et accepté dans la convention collective l'augmentation du contingent d'heures supplémentaires annuel...

TRAVAIL DÉTACHÉ : LES DESSOUS CACHÉS DE LA SUREXPLOITATION !!

Depuis plus de 20 ans, un collectif nommé *Codetras*, rassemblant syndicalistes, chercheur-ses, paysan-nes, militant-es, journalistes, vidéastes, tente de visibiliser la situation de travailleurs et travailleuses étrangères exploitées dans l'agriculture de la région, et de défendre leurs droits, leur reconnaissance, leur dignité, face à l'impunité et à l'indifférence.

Le *mas de Granier* participe et soutient les actions du *Codetras* depuis sa création. Et la situation n'a malheureusement pas changé. De Berre à Maillanne, de Saint Gilles à Cavaillon, l'exploitation perdure et l'agro-industrie ravageuse gagne du terrain année après année. Les contrats évoluent, les formes d'exploitation changent, avec notamment le travail détaché qui accroît la vulnérabilité des travailleurs et travailleuses étrangères. Cette forme d'intérim international s'apparente à une importation sauvage de main d'œuvre, venant de toujours plus loin et corvéable à merci. Les responsabilités se retrouvent diluées entre une boîte de recrutement souvent espagnole et une société utilisatrice française. Tous les abus sont permis, jusqu'à laisser mourir des ouvriers de déshydratation, tel Elio Maldonado, mort du travail à 32 ans.

Nos amies Yasmine, Karima, et leurs compagnons de galère ont été parmi les premières à lancer l'alerte, à visibiliser la vulnérabilité particulière des femmes dans ce système d'exploitation : chantage sexuel, harcèlement, attouchements. Plusieurs procès contre leurs ex-employeurs sont encore en instance de jugement, après plus de 6 ans de procédures.

Nous vous invitons à leur témoigner votre soutien en rejoignant le rassemblement devant le tribunal de grande instance d'Avignon, le 23 mai à 8h30, où se tiendra le versant pénal des procès qu'elles ont initiés. C'est la première fois que le sort des victimes est au centre du procès car jusqu'à présent, les condamnations concernaient les défauts de paiement de cotisations sociales ou l'organisation même de ce système d'exploitation de la main d'œuvre (travail dissimulé, bande organisée, marchandage,...). Soyons nombreux et nombreuses pour soutenir dans leur combat les victimes qui ont osé parler et réclamer justice.

LYCÉES PROFESSIONNELS : GRÈVE LE 30 MAI !

La réforme du lycée professionnel, relancée par Emmanuel Macron le 4 mai, est particulièrement mal vécue par les enseignants de la voie professionnelle qui s'étaient mobilisés les 18 octobre et 17 novembre dernier. Ainsi, vendredi 12 mai, la CGT-Educ'Action a annoncé une journée de grève pour le 30 mai. Elle dénonce l'adaptation des formations aux besoins de main-d'œuvre des entreprises locales et un plan social dans les lycées professionnels, avec la fermeture programmée de 80 filières.

ITALIE : MOBILISATIONS CONTRE LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DU GOUVERNEMENT MELONI !

Plusieurs dizaines de milliers d'Italiens se sont rassemblés à Milan, à l'appel des principaux syndicats du pays, afin de dénoncer la politique menée par le gouvernement de Giorgia Meloni en matière d'emploi.

Les syndicats italiens ont organisé un rassemblement devant l'Arc de la Paix (Arco della Pace) mi-mai à Milan afin de dénoncer la politique de l'emploi menée par le gouvernement de la Première ministre Giorgia Meloni. Une politique qui accroît la précarité.

Selon les organisateurs, 40.000 participants, répartis entre les affiliés des principaux syndicats du pays, ont critiqué les coupes proposées dans les services publics et les programmes de protection sociale, ainsi que le manque d'investissement dans la création d'emplois. Début mai, le gouvernement italien a adopté une série de mesures diminuant les aides sociales et assouplissant les règles pour les contrats de travail courts.

Un "*niveau d'insécurité de l'emploi*" sans précédent, dénonce le premier syndicat italien

Ce rassemblement à Milan, à l'appel des principales centrales syndicales du pays (CGIL, CISL et UIL), fait partie d'une campagne de mobilisations plus large "*pour une nouvelle saison du travail et des droits*". La précédente manifestation, qui a eu lieu le 6 mai à Bologne, avait rassemblé 30.000 personnes.